

« mille sept cens soixante & six. » Après-quoi se levant de son fauteuil & descendant dans le Parquet, Sa Maj. a dit au premier Président : *Voilà mes réponses : vous ferez registre de tout ce qui vient de se passer ; & à ceux de son Conseil : Et vous, Messieurs, vous en dresserez Procès Verbal que vous me remettrez.* Ce grand Acte de la Puissance Royale achevé, Sa Maj. sortit du Palais dans le même ordre qu'elle y étoit venue ; & retournant du Parlement à *Versailles*, Elle rencontra au bout du Pont-Neuf le saint Sacrement qu'un Prêtre de la Paroisse de St. Germain-l'Auxerois portoit à un malade, elle descendit précipitamment de son Carrosse, & se jeta à genoux dans la bouë ; ce qui fit faire & redoubler des cris de *Vive le Roi* par tout le Peuple, édifié d'un tel exemple de piété.

On a remarqué que le Vice-Chancelier n'a pas assisté avec le Roi à la célèbre séance du 3. Mars au Parlement, dont les Chambres ont été assemblées tous les jours depuis cette séance. Le 5. elles nommerent des Commissaires pour examiner l'Arrêt du 2, rapporté ci-dessus du Conseil d'Etat, & un Arrêt du Parlement de Bretagne qui supprime un Manuscrit intitulé : *Troisièmes Remontrances du Parlement de Paris du 8. Février.* Le 6. on lut une Lettre inattendue du Comte de Saint-Florentin portant, que le Roi dispensoit son Parlement de le complimenter sur la mort du Roi de Pologne Duc de Lorraine & de Bar. En même-tems le Secrétaire du Parlement, envoyé à *Versailles* pour s'informer de la santé de la Reine, rapporta que la Dame d'honneur avoit répondu, qu'on ne pouvoit entrer chez la Reine, mais qu'elle étoit beaucoup mieux. Quant à l'Arrêt du Conseil du 2, & à la Réponse du
Roi